

*Loi anti-inflation*

que les Indiens viennent à son bureau pour lui demander quelle politique il adoptera à leur égard.

● (2020)

**Une voix:** Avez-vous une fontaine réfrigérée?

**M. Coates:** Oui, même si le gouvernement ne me donne que très peu de choses. La mienne est beaucoup moins chère que la sienne.

**M. MacFarlane:** Vous n'avez pas à vous en occuper; vous n'avez pas à en rendre compte.

**M. Coates:** Voyez, monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire, c'est que je n'ai pas à me tracasser au sujet des hurlements du whip adjoint qui parle très rarement si ce n'est pour faire des remarques de son siège; ce qu'il a à dire vaut d'ailleurs très rarement la peine d'être écouté.

**M. MacFarlane:** Voilà une autre fausseté.

**M. Coates:** Si le whip adjoint parle au nom de la Chambre, il a certainement le monopole de la vérité; mais pouvons-nous encore faire la distinction entre la vérité vraie et la vérité à Trudeau au Canada? Je ne le pense pas.

**M. Paproski:** Ce n'est rien qu'un grand trou d'eau.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Coates:** J'ai été impressionné par les dépenses déclarées par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan), mais je dois dire qu'il est plutôt austère par rapport à certains autres ministres. Par exemple, il y a un type dans l'autre endroit qui est censé être membre du cabinet. Il n'était rien du tout lorsqu'il était à la Chambre, mais arrivé à l'autre endroit, il est subitement devenu membre du cabinet. Si vous trouvez que le fauteuil de \$277 du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien est cher, regardez à quel point le ministre peut dépenser dans l'autre endroit et vous aurez une idée de la folie des grandeurs qui vous prend une fois rendu là-bas, car un de ses fauteuils en noyer et cuir véritable a coûté \$635.71 au contribuable canadien.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Coates:** C'est le fauteuil rêvé: je peux le voir relaxer, oublier tous ses problèmes, penser à toutes les responsabilités qui lui incombent et à la façon de gouverner le pays. Il se prélassait dans ce magnifique fauteuil de noyer capitonné de cuir véritable qui a coûté \$635.71 au contribuable canadien. Mais si vous êtes un jour invité à son bureau et que vous vous y rendez, vous y verrez neuf autres fauteuils en noyer qui ont coûté aux contribuables canadiens \$1,890.50.

Quand on rénove son bureau on se doit de le faire en grand style, même en temps d'austérité, même quand on est censé se serrer la ceinture, et le reste. Après tout, s'il y a de l'argent quelque part, les ministres du cabinet savent bien où le dénicher et ils peuvent donc se gâter un peu tandis que les autres restreignent leurs dépenses.

Le ministre à l'autre endroit a jugé qu'il ne lui suffisait pas d'avoir ces neuf fauteuils en noyer à \$1,890.50 et l'autre

[M. Coates.]

fauteuil en noyer et cuir naturel; il lui fallait aussi un beau canapé. Il s'en est donc acheté un en noyer et cuir naturel sur lequel il peut s'étendre, s'allonger en pensant à tous ces gros problèmes qu'il devra affronter lorsqu'il présentera le point de vue du gouvernement. Donc, pour la bagatelle de \$1,084, il s'est procuré un canapé.

Mais alors en jetant un coup d'œil à son aménagement, le ministre de l'autre endroit a remarqué qu'il manquait quelque chose. «Il manque quelque chose; il va falloir que j'y voie», s'est-il dit. Je sais ce qui manque, ce sont des tentures». Il s'est demandé quelles tentures iraient bien dans son décor puis il est sorti les acheter pour un prix modique, quand on le compare au prix du fauteuil de \$635, car elles n'ont coûté au contribuable que \$1,997.75. Il a maintenant de belles tentures qu'il peut fermer et il peut s'étendre sur le divan et contempler les chaises. Voilà où il faut être, mon vieux, voilà où le gouvernement actuel devrait être.

**Une voix:** Chic alors!

**M. Coates:** C'est ce qu'ils pensent, mais un de ces jours ils devront faire face à une bien triste réalité: ils devront affronter les électeurs à qui ils devront expliquer leur façon de mettre en pratique les restrictions.

**L'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre. Je dois malheureusement interrompre le député, car son temps est écoulé.

**Des voix:** Laissez-le continuer.

**L'Orateur suppléant (M. Boulanger):** Je ne vois pas le député se lever pour demander une prolongation.

**Des voix:** Si, il se lève.

**L'Orateur suppléant (M. Boulanger):** Si le député le fait, il lui faudra le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

[Français]

**M. Armand Caouette (Villeneuve):** Monsieur le président, le projet de loi que nous étudions aujourd'hui n'est pas le premier que le gouvernement propose dans le cadre de la lutte contre l'inflation. Au cours de la présente session, le gouvernement a proposé le projet de loi anti-inflation. Aujourd'hui, ce même gouvernement veut que nous acceptions les modifications visant à rendre la loi anti-inflation plus logique et plus acceptable.

Monsieur le président, au cours des prochains mois, nous risquons de voir défiler à la Chambre toute une kyrielle de lois modifiant la loi anti-inflation. La loi étant ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une loi inefficace, illogique, injuste et pleine de failles, il faudrait que le gouvernement revienne régulièrement à la Chambre demander de rapiécer la loi, afin qu'il soit possible de continuer à l'appliquer.